

Fonds du système de justice pour les jeunes : Traitement de la toxicomanie

Le Fonds du système de justice pour les jeunes n'accepte aucune proposition nouvelle en ce moment. Veuillez consulter régulièrement ce site Web pour obtenir des renseignements à jour.

Objectifs

L'objectif de la [Stratégie nationale antidrogue](#) est de contribuer à rendre les collectivités plus sûres et plus saines en concertant ses efforts pour prévenir la consommation de drogues illicites, traiter la dépendance aux drogues et lutter contre la production et la distribution de ces drogues au moyen de trois plans d'action : la prévention, le traitement et l'application de la loi.

La composante Traitement de la toxicomanie du Fonds du système de justice pour les jeunes vient appuyer le plan d'action sur le traitement de la [Stratégie nationale antidrogue](#).

Priorités en matière de financement

- Présenter, mettre à l'essai et évaluer les programmes de traitement de la toxicomanie pour les jeunes ayant des démêlés avec le système de justice.
- Fournir de la formation sur les interventions efficaces auprès des jeunes ayant des problèmes d'abus d'alcool ou d'autres drogues à l'intention des professionnels de la justice ou des fournisseurs de services aux jeunes.
- Donner des conférences ou des ateliers où les professionnels de la justice ou les fournisseurs de services aux jeunes mettent en commun leurs connaissances sur les programmes ou les pratiques prometteuses.
- Effectuer des recherches qui font progresser l'ensemble des connaissances liées à la dépendance aux drogues et aux possibilités de traitement pour les jeunes qui ont des démêlés avec le système de justice au Canada.

Pour obtenir des renseignements généraux sur les activités admissibles, voir le [Fonds du système de justice pour les jeunes](#). Pour obtenir une liste complète des activités admissibles, veuillez consulter les [Modalités relatives aux subventions au titre du Fonds du système de justice pour les jeunes](#) et les [Modalités relatives aux contributions au titre du Fonds du système de justice pour les jeunes](#).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Deborah Auger

Analyste principale de programmes Fonds du système de justice pour les jeunes, Politique en matière de justice applicable aux jeunes

Ministère de la Justice du Canada

180, rue Elgin, 7^e étage Ottawa (Ontario) K1A 0H8

Téléphone : 613-952-8353

Télécopieur : 613-954-3275 Courriel : dauger@justice.gc.ca

Site Web : <http://canada.justice.gc.ca/fra/pi/jj-yj/fond-fund/fond-fund.html>